



SPORT & LOISIRS

TILIUM MELODIA DONNE LE LA

Créée il y a moins d'un an, l'association treilliéraine orientée vers la valorisation de la musique classique a déjà montré toute l'étendue de son talent. Avec, à la baguette, un passionné : Jacques Bayer.

Mis en ligne le 05 août 2018

Depuis le début de l'année, les prestations s'enchaînent et la jeune association treilliéraine Tiliium melodia s'impose petit à petit dans le paysage local, organisant des concerts de bonne facture de musique classique, médiévale, irlandaise, dans différents lieux comme l'espace Simone-de-Beauvoir ou l'église de Grandchamp-des-Fontaines. Des répertoires riches et « surtout une grande qualité des formations », souligne Jacques Bayer, le président de l'association, qui annonce l'événement phare de la rentrée de septembre : « Une opération jazz du 28 au 30, avec la venue de Frédéric Renaudin, qui a été pendant plus de dix ans le pianiste de Julien Clerc et de Nolwenn Leroy, et a par ailleurs travaillé avec Florent Pagny ». Le public pourra apprécier ce grand musicien, d'abord au sein de la formation Le Louisiana brass band, qui compte d'autres artistes de talent : Julien Vinçonneau, guitariste, et son quartet spécialisé dans le jazz des années 70 à 90. Deux chanteuses, Fabiola et Lucy Bernardoni (finaliste d'un télé-crochet en 2004) participeront à la fête avec le groupe French songs quintet, qui interprètera des morceaux de jazz français. Satisfait des débuts prometteurs de son association, Jacques Bayer espère que l'église de Treillières pourra à son tour accueillir ces concerts, lorsque les travaux de l'édifice seront terminés. « Je pense notamment au groupe Amazin'gospel, chorale nantaise créée en 2006, composée de choristes, passionnés par la musique et le chant. » La formation est programmée le **8 décembre prochain**, sans doute dans l'église de la commune.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.